



Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Aide sociale et insertion

CODE : UE 4-2

Département : SOCIAL	
Section / Spécialisation : Assistant social	Sous-section / Finalité / option : Sans objet
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560 29 21	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : 2 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : non Unité d'enseignement co-requise à ce cours : UE 3-2 Volume horaire/an : 48 Nombre de crédits ECTS : 5 Obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Patricia Schmitz	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Aide sociale et CPAS 3 : Patricia Schmitz « 12h » Sécurité sociale 3 : Patricia Schmitz « 24h » Insertion socioprofessionnelle : Mourad Kharkhach « 12h »
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences :</u>	
1. Etablir une communication professionnelle 3. Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable 4. Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux 5. Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés 8. Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation	
<u>Capacités :</u>	
1.4. Adopter le langage professionnel du secteur 1.5. Rédiger, synthétiser et argumenter 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences dans une optique de développement professionnel et personnel 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs 4.4. Construire un regard critique 5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent 5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un	

processus d'intervention

8.5. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

De manière générale pour l'Unité d'Enseignement :

Une des missions fondamentales du travailleur social est de rendre effectifs les droits sociaux fondamentaux, dont ceux relatifs à la protection sociale au sens large : droit à la sécurité sociale et droit à l'aide sociale.

Au terme de son cursus, l'étudiant aura une connaissance théorique et pratique approfondie des différents champs de la protection sociale et de la philosophie qui les fonde. Ce faisant, il devra être capable d'analyser les différentes dimensions de la situation des usagers, d'en les problèmes relevant des différents secteurs de la sécurité sociale et/ou de l'aide sociale afin d'apporter les solutions adéquates à leur résolution.

Par ailleurs, il aura acquis une connaissance du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, de la philosophie et des enjeux au fondement de son émergence et de son développement. Il sera capable de mettre en lien les politiques sociales axées sur l'insertion sociale et professionnelle des publics et les différents acteurs de terrain avec l'évolution de la protection sociale.

Par Activité d'Apprentissage si besoin est de les différencier :

Sécurité sociale 3

Objectifs généraux

Le droit de la sécurité sociale est un outil essentiel de l'assistant social, assumant son rôle de garant des droits des usagers. A ce titre, au terme d'un cursus s'étalant sur trois ans, l'étudiant devra être capable d'analyser les aspects liés à la protection sociale dans une problématique sociale individuelle et collective et de pouvoir agir afin de résoudre les problèmes rencontrés faisant preuve d'une maîtrise transversale des différents secteurs de la sécurité sociale.

Il sera capable d'émettre des hypothèses, apte à proposer des solutions et les vérifier en utilisant les outils réactualisés qui seront à sa disposition dans son cadre professionnel (guides, presse spécialisée, sites internet, contacts directs avec les administrations concernées, etc.).

Il sera en mesure de s'inscrire activement dans le débat sociétal en matière de protection sociale en adoptant une opinion personnelle, argumentée et nuancée.

Objectif spécifique au quadrimestre 4

Acquérir et approfondir les connaissances en droit de la sécurité sociale, être capable de les mettre en pratique dans des situations concrètes, les inscrire dans le contexte socio-économique actuel, notamment par une réflexion sur le rôle de l'assistant social dans la mise en œuvre des réglementations et des politiques sociales en vigueur.

Aide sociale et CPAS 3

Objectifs généraux

Une connaissance approfondie des missions et du fonctionnement des CPAS, « dernier filet de protection sociale », est essentielle pour tout assistant social, qu'il travaille au sein d'un CPAS ou dans une autre institution psycho-médico- sociale.

Au terme de son cursus, l'étudiant pourra situer la création et l'évolution des CPAS dans un continuum historique au départ de notions telles que pauvreté, exclusion, charité, assistance, aide sociale, etc. Il sera capable de mettre en perspective les politiques publiques mises en œuvre à travers le CPAS et de comprendre l'impact du contexte socio-économique sur son action. Il pourra appréhender la place du travailleur social et sa relation avec l'utilisateur dans le cadre institutionnel du CPAS. Il aura acquis le langage et le raisonnement juridiques en rapport avec les matières légales et réglementaires relatives aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des CPAS. Il sera capable d'utiliser et d'actualiser ces acquis dans l'intérêt de l'utilisateur et pour la défense de ses droits.

Objectif spécifique au quadrimestre 4

Approfondir la compréhension et la connaissance des missions, de l'organisation et du fonctionnement des CPAS au travers des lois qui les déterminent, en les inscrivant dans un contexte politique et socio-économique.

Insertion socioprofessionnelle

Objectifs

Les politiques sociales d'Insertion socioprofessionnelle trouvent leur origine dans le passage de l'Etat social à l'Etat social actif. Elles se fondent, principalement, sur le principe d'activation, des usagers et des institutions, et de responsabilisation des personnes quant à leur situation de pauvreté. Elles envisagent l'accès au marché du travail comme vecteur principal d'intégration au sein de la société. Les dispositifs d'ISP constituent des outils importants de lutte contre l'exclusion sociale, à condition qu'ils s'ancrent dans une réflexion et des pratiques professionnelles visant également à agir sur le contexte socio-économique et politique, producteur d'exclusion.

Au terme de son cursus, l'étudiant aura acquis une connaissance du champ de l'insertion socioprofessionnelle, de ses missions, de son organisation, des acteurs publics et associatifs qui le composent, des pratiques professionnelles spécifiques à ce secteur, etc. Il sera capable de mettre en perspective les fondements théoriques et professionnels du métier d'agent d'insertion avec les enjeux individuels et collectifs qui les sous-tendent.

CONTENU SYNTHETIQUE

Sécurité sociale 3

Evolution de l'organisation et du fonctionnement de la sécurité sociale.

Droit de la sécurité sociale : approfondissement des différentes branches de la sécurité sociale : allocations familiales, chômage, pensions, accidents de travail, maladies professionnelles, assurance maladie invalidité, vacances annuelles.

Aide sociale et CPAS 3

Développement et évolution actuels de l'aide sociale.

Missions, organisation et fonctionnement des CPAS au travers des principales lois et réglementations qui les déterminent.

Insertion socioprofessionnelle

Origine et développement des dispositifs d'Insertion socioprofessionnelle.

Missions, organisation, acteurs de terrain.

Projets et actions d'insertions socioprofessionnelle : Analyse des modes de fonctionnement, de financement et d'évaluation.

Professionalisation du métier de l'agent d'insertion socioprofessionnelle.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Exposé ex cathedra de la matière théorique

Lecture et analyse de documents

Pédagogie dialoguée et interactive : Discussion et réflexion critiques autour de concepts, lois, situations concrètes

Analyse approfondie des cas pratiques (projets et actions d'insertion socioprofessionnelle)

Séances éventuelles avec interventions d'acteurs de terrain ou diffusion de documentaires pour lesquelles la présence des étudiants est obligatoire

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	en ligne**
<u>Sécurité sociale 3</u>	Prise de note en cours par les étudiants	NON
<u>Aide sociale et CPAS 3</u>	OUI	OUI
<u>Insertion socioprofessionnelle</u>	Prise de note en cours par les étudiants	NON

MODALITES D'EVALUATION

Type d'évaluation :

Sécurité sociale 3

L'évaluation consiste en un examen écrit qui porte sur :

- la connaissance et la compréhension de la matière théorique (questions ouvertes, fermées, QCM)
- la capacité à développer une réflexion et une mise en perspective critiques (questions ouvertes)

L'évaluation tiendra compte de la présence obligatoire des étudiants aux séances consacrées à des interventions d'acteurs de terrain ou à la diffusion de documentaires. L'étudiant absent sans motif légitime sera sanctionné de deux points par absence à sa note finale.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Aide sociale et CPAS 3

L'évaluation consiste en un examen écrit qui porte sur :

- la connaissance et la compréhension de la matière théorique (questions ouvertes, fermées, « vrai/faux »)
- la capacité à développer une réflexion et une mise en perspective critiques (questions ouvertes)

L'évaluation tiendra compte de la présence obligatoire des étudiants aux séances consacrées à des interventions d'acteurs de terrain ou à la diffusion de documentaires. L'étudiant absent sans motif légitime sera sanctionné de deux points par absence à sa note finale.

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Insertion socioprofessionnelle

L'évaluation consiste en un travail écrit qui porte sur :

- la connaissance et la compréhension de la matière théorique
- la capacité d'analyser un cas pratique (un projet ou une action mené(e) dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle)

2^{ème} session : mêmes modalités d'évaluation qu'en 1^{ère} session.

Evaluation des Activités d'Apprentissage avec pondération :

Les trois activités d'apprentissage présentent une même pondération, et on procède à la moyenne arithmétique, pour autant que le résultat soit positif.

L'UE ne peut être considérée comme en réussite qu'à partir du moment où les compétences à acquérir au sein de cette dernière sont présentes dans le chef de l'étudiant et sont suffisamment solides pour être mises en jeu au sein de chacune des activités d'apprentissage, donc où chacune des activités d'apprentissage est validée. Si ce n'est pas le cas, la note attribuée à l'UE sera de 9/20, sauf si la moyenne arithmétique des activités d'apprentissage donne un résultat inférieur à cette note, auquel cas c'est la moyenne arithmétique qui est d'application.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par les enseignants :

Ouvrages, articles, brochures, etc.

Arcq E. et Blaise P., « Des fondements idéologiques de la Sécurité sociale 1944-1960 », *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, n°1453-1454, Bruxelles, 1994.

Bodart M., Thunis X., *La loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale : promesses et ambiguïtés*, Bruxelles, Namur, La Charte, FUNDP, coll. Droit en mouvement, 2005.

Bourdieu P., *La misère du monde*, Paris, Seuil, coll. Libre Examen, 1993.

Bourdieu P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minit, 1979.

Bourdieu P., « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, 1980.

Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique, 1995.

Castel R., *L'insécurité sociale*, Paris, La république des idées, Seuil, 2003.

Cent ans de Droit social en Belgique, Bruxelles, Ministère de l'Emploi et du Travail, Ministère de la

Prévoyance sociale, 1987.

CPAS+ : revue mensuelle de la Fédération des CPAS de l'Union des villes et des communes de Wallonie.

CSC, *Guide de la législation sociale 2018*, Bruxelles, 2018.

Dechamps I., *Le travail social écartelé. Pour un chemin praticable entre l'aide et le contrôle*, Bruxelles, Namur, Éditions Vie Ouvrière, FUNDP, 1994.

Dhaenens P., Note B., *Intégration sociale*, Bruxelles, UGA, 2009.

Donzelot J. (sous la dir.), *Face à l'exclusion*, Paris, Editions Esprit, 1991.

« Dossier Informatique et CPAS », *CPAS Plus*, revue de la Fédération des CPAS, n°12, décembre 2014, pp. 2-8.

« Dossier Lutte contre la fraude sociale et secret professionnel », *CPAS Plus*, revue de la Fédération des CPAS, n°6-7, juin-juillet 2015, pp. 2-7.

Durkheim E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 8^{ème} édition, 1967.

Ehrenreich B., *L'Amérique pauvre. Comment ne pas survivre en travaillant ?*, Paris, Grasset, 2004.

FEBISP, *Vade-mecum de l'insertion socioprofessionnelle en Région bruxelloise*, Bruxelles, 2008.

Fédération des CPAS de l'Union des villes et des communes de Wallonie, *Aide-mémoire des CPAS*, 2017.

Fédération des CPAS de l'Union des villes et des communes de Wallonie, *De l'insertion sociale et professionnelle en CPAS*, Namur, 2013.

Feltesse P., Reman P., *Comprendre la sécurité sociale*, Bruxelles, Couleur livres, 2006.

« Les CPAS, emplâtres du contrat social. Communes et aide sociale », dossier de la revue *Politique*, n° 76, septembre-octobre 2012, pp. 38-66.

Meda D., *Le travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1995.

Meda D., *Délocalisations, normes du travail et politique d'emploi*, Paris, La Découverte, 2005.

Meda D., Vennat F., *Le travail non qualifié*, Paris, La Découverte, 2005.

Noblecourt M., *Etat-providence, un modèle à réinventer*, Paris, Le Monde/Histoire, coll. Comprendre un monde qui change, 2013.

Section CPAS de l'Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, *Le bilan socio-professionnel en CPAS - référentiel méthodologique*, Bruxelles, 2005.

Sterckx N., *Aide-mémoire du CPAS 2013*, Section CPAS de l'Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2013.

« Sur le précaire. En hommage à Robert Castel », *Les Cahiers du Fil Rouge*, n° 16-17, Bruxelles, Collectif Formation Société, 2012.

SPF Sécurité sociale, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la sécurité sociale*, édition 2017, brochure consultable sur le site www.socialsecurity.fgov.be.

Thomaes-Lodefier M.-C., *Des missions du CPAS*, Namur, Fédération des CPAS de l'Union des villes et des communes de Wallonie, 2013.

Sites internet

Législation (Moniteur belge) :

https://justice.belgium.be/fr/service_public_federal_justice/organisation/moniteur_belge

Sécurité sociale : www.socialsecurity.fgov.be et les sites des différentes branches de la Sécurité sociale

SPP Intégration sociale : www.mi-is.be/FR/index.html

Information sur le DIS et l'aide sociale : www.ocmw-info.cpas.be

Association de la Ville et des communes de la RBC : www.avcb.be

Union des villes et des communes de Wallonie : www.uvcw.be

Service de lutte contre la pauvreté : www.luttepauvrete.be

Insertion socioprofessionnelle : www.febisp.be; www.emploi.wallonie.be; www.actiris.be

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Idem ainsi que les références évoquées au cours, reprises dans les syllabus et notes de cours et/ou postées sur ECampus.

